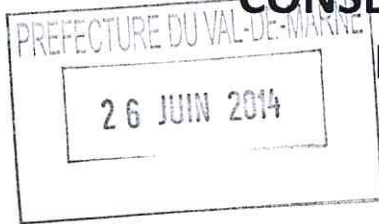


CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 24 juin 2014



Délibération n° 2014-06-24- 105

OBJET :

**Approbation de la convention de partenariat avec
l'Association DEFI MECATRONIC
dans le cadre du transfert des financements communaux des partenaires économiques**

EXPOSE DES MOTIFS

DEFI Mécatronic, est une grappe d'entreprise regroupant des entreprises de petite taille (TPE/PME) des secteurs de la mécanique, de l'électronique, de la robotique et de l'informatique, plusieurs bureaux d'études ainsi que le centre de robotique intégrée d'île de France (CRIF), laboratoire privé de recherche et développement.

DEFI Mécatronic est issue de la fusion en 2011 du SPL Mécatronic Seine Amont et du SPL MIREM (77). Elle a été labellisée « grappe d'entreprises » par la DATAR et bénéficie de financements de l'Etat à ce titre jusqu'en 2014.

A ce jour DEFI Mécatronic, dont le siège est en Seine-Amont à Vitry-sur-Seine, regroupe une trentaine d'entreprises en Île-de-France, dont une dizaine en Val-de-Marne, représentant plus de 300 emplois.

DEFI Mécatronic permet de concevoir et de développer une ingénierie et des équipements adaptés, intéressant de nombreux marchés : santé, paramédical, environnement, transports, industries manufacturières.

L'offre de compétences de DEFI Mécatronic constitue un atout sur le territoire :

- pour la compétitivité des entreprises de production
- pour le développement de projets et de produits innovants intéressant les autres filières et secteurs d'activités stratégiques du territoire (domotique, télé santé, aide au handicap, efficacité énergétique, éco-activités, ...)

DEFI Mécatronic participe aux principaux événements et salons (régionaux et nationaux) permettant de renforcer son réseau de partenaires et de promouvoir son réseau et d'identifier des opportunités de marchés. Il est présent sur les salons tels que Meetinnov organisés par le Conseil Général du Val-de-Marne. Cette association a participé au premier « forum de l'emploi et du développement économique » organisé par la Communauté d'Agglomération Seine-Amont en 2013.

Le programme d'activités 2014 de DEFI Mécatronic porte essentiellement sur 3 Axes :

- **AXE 1** : Détection, montage et accompagnement de projets collaboratifs
Actions de prospection et de veille, de qualification des opportunités, de constitution et accompagnement de groupes « projets »
- **AXE 2** : Structurer l'offre globale de DEFI Mécatronic
Cartographie des compétences, rencontres réseau, outils partagés, inscription dans une dynamique francilienne des filières stratégiques

- **AXE 3** : Développer, animer et promouvoir DEFI Mécatronic sur le territoire de la Seine-Amont. Positionnement et participation aux projets structurants et dynamiques du territoire, actions favorisant la participation de TPE et PME au développement de projets et solutions innovantes, participation à des salons et conventions d'affaires, développement de partenariats interfilière en Seine-Amont, plus largement à l'échelle du Val de Marne et de l'Île de France.

DEFI Mécatronic a pour **ambition** de :

- développer le nombre de ses entreprises adhérentes afin de diversifier son offre
- favoriser le montage de projets collaboratifs avec des filières stratégiques du territoire Seine-Amont
- d'augmenter la visibilité de la grappe au niveau régional et national à partir de la Seine-Amont
- de participer à l'attractivité du territoire

Considérant que la mécatronique doit jouer pleinement son rôle de moteur économique de la Seine Amont et participer au développement de projets inter filières relevant notamment des éco activités et de la gérontologie, il apparaît important de poursuivre l'accompagnement de l'association DEFI Mécatronic par les trois villes de la communauté d'agglomération représentant un montant cumulé de 24 300 €, par la mise en place d'une convention annuelle de partenariat.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

APRES EN AVOIR DELIBERE,

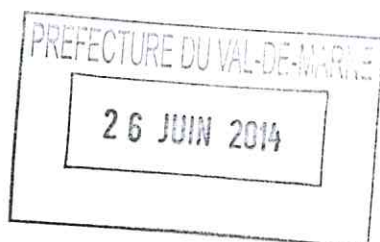
- Vu l'exposé des motifs,
- Vu la délibération du conseil communautaire du 12 décembre 2013 définissant l'intérêt communautaire en matière de développement économique et de politique de la Ville
- vu le projet de convention entre l'association DEFI Mécatronic et la Communauté d'Agglomération Seine Amont
- vu la demande de soutien de l'association ELASTOPÔLE en date du 22 avril 2014
- vu le budget communautaire
- considérant l'intérêt que représente l'action de l'association DEFI Mécatronic pour le soutien au développement des PME et l'image de territoire productif de Seine-Amont

DELIBERE

Article 1 : autorise le Président à signer la convention de partenariat avec l'Association Défi Mécatronic

Article 2 : approuve le versement d'une subvention à hauteur de 24 300 € dans le cadre du transfert des financements communaux des partenariats économiques,

Article 3 : dit que les crédits sont inscrits au budget communautaire




Pierre Gosnat
Président de la Communauté d'agglomération
Seine-Amont